

COMPTE RENDU AG 23 janvier 2015 - Coalition Climat 21

Rappel de l'ordre du jour.

10h-10h30 : Introduction générale, bilan des mobilisations, bilan financier.

10h30-11h30 : Bilan plus approfondi (par petit groupe de 8 personnes)

11h30-13h : Retours des groupes et échange

13h - 14h30 : *Pause déjeuner*

14h30 - 16h : Discussion sur les perspectives nationales et internationales en plénière

16h -16h30 : *Pause*

16h30 -18h : Discussion et décisions sur le fonctionnement de la Coalition à l'avenir, mobilisations prévues en 2016

18h : *Fin*

Les coalitions locales représentées : Rouen / Poitiers / 93 / Lille / Limoges / Angers .

Les orgas nationales : FSU / ALTERNATIBA / SDN / EMPLOIS JUSTICE AFRIQUE / ENDECOCIDE / CONF PAYSANNE / ATTAC / MOUVEMENT DE LA PAIX / UNEF / LDH / FRANCE AMERIQUE LATINE / AMIS DE LA TERRE / RAC / PEUPLES SOLIDAIRES / DECROISSANTS / PETITS DEBROUILLARDS / GROUPE GENRE ET JUSTICE CLIMATIQUE / ATD QUART MONDE / OXFAM / ESPACE VISION / COORDINATION EAU IDF / SOLIDAIRES / SECOURS CATHOLIQUE / CCFD TERRE SO / CRID / GODF

Introduction générale, bilan des mobilisations, bilan financier

Voir le power point de [bilan des mobilisations](#).

Bilan des mobilisations par groupe de 8 personnes

GROUPE 1

- Coalition large : force et frein à la fois
- Difficultés à intégrer les militant-e-s

- Sur la mobilisation : la COP a fait l'évènement, reste la difficulté de se projeter sur la poursuite de la Coalition
- La suite : travailler au cadre de réflexion le plus large possible autour de la transition et mettre en place un calendrier de mobilisation :
NDDL / Emploi - justice climatique et sociale / Investissements dans les énergies fossiles

GROUPE 2

- Evolution de la Coalition : changement de nom lié au changement de membres
- Pas si grave de resserrer les membres dans la mesure où l'on crée une dynamique plus unies
- Si la Coalition doit évoluer avoir volet de propositions mais qui ne soit pas dissocié des actions et des luttes
- > Désinvestissement
- > Lutttes concrètes (NDDL)
- Pour réaliser unité : dates / thèmes / modes d'action communs
- Problématique liée au terme de la non-violence

GROUPE 3

- Eléments positifs : communication importante et qui a bien fonctionné vers le grand public, convergence des mouvements y compris citoyens multicasquette, unité maintenue en dépit des changements, journées de mobilisation en amont très importantes pour les groupes locaux, consensus d'action bonne base également
- A améliorer : pas facile d'être inclusif au niveau local, pas assez poussé par le national
- Etat d'urgence : manque de communication vers les citoyens
- Pendant la COP : Coalitions régionales pas vraiment visibles et présentes au sein des différentes instances
- Attention aux egos des orgas qui peuvent nuire à la construction collective
- Au local prendre en compte le temps d'apprentissage et d'organisation
- Weekend du 5 et 6 beaucoup trop de conférences, travailler sur thèmes identifiés, travailler sur les thèmes en amont aurait notamment permis d'être plus clair sur la com'
- Anticiper sur restrictions de liberté
- Outils de com' : comment les transmettre ?
- Comment aller au delà de nos réseaux ?
- Comment construire sur synergies créées ?

GROUPE 4

Les acquis

- Diversité a permis un apprentissage commune, la création d'une culture de travail commune
- Faible visibilité de certains mouvements du Sud
- Diversité salariés / bénévoles
- Consensus d'action : doit pouvoir résister aux évènements difficiles
- Désobéissances civile : diffusée de manière de plus en plus forte au cours du processus de mobilisation

à développer

- Coalition : doit continuer en tant que manifestation de la société civile mais changer de nom
- Identifier priorités : GPII, déchets, crimes climatiques, faire cartographies (luttés et alternatives)
- Important de faire résumé des acquis de la COP21 mais aussi des limites, pas eu d'expression unitaire de la Coalition à ce sujet
- Agenda international : breakfree, se mobiliser au niveau international et retombées au niveau local

GROUPE 5

Points positifs :

- Dynamique / travail commun des orgas / bénévoles

Points négatifs :

- Lenteurs décisionnelles

Perspectives :

- Changer le nom et intégrer la dimension sociale
- > Propositions : Coalition pour la justice climatique et sociale / Coalition transition
- Trouver nouvel objectif commun qui rassemble : date / évènement, créer propre calendrier
- Mobiliser plus largement sur le thème du climat : emplois climatiques, transition sociale et écologique
- Se focaliser sur la mise en oeuvre de l'accord
- Alternatives : faire converger résistances et alternatives
- Lancer groupes de travail locaux
- Dimension internationale : COP22, garder cette dimension comme perspective

GROUPE 6

- Bilan à faire en incluant l'évolution des objectifs initiaux en raison de l'état d'urgence, plutôt réussite dans la mesure où les mobilisations ont eu lieu
- > élément à prendre en compte pour les perspectives d'avenir puisqu'état d'urgence est amené à durer
- Construire commun autour de perspectives basées sur luttes concrètes en articulant réalités locales avec objectifs nationaux
- Repenser articulation entre mouvement d'organisation et mouvement citoyen
- Maintenir espace d'échanges large et inclusif au niveau national
- Continuer le travail sur les formations, mettre l'accent sur le FAIRE pour favoriser inclusion des nouveaux militants

GROUPE 7

Ce qui a manqué :

- Faire bilan sur le temps long et de façon plus large (alternatiba, tracto velo, mouvement pour désinvestissement etc)
- Mouvement divers
- Capacité à avoir pris la rue en dépit du contexte
- Ce qui a marché dans le temps long : campagne ALPHACOAL / désinvestissement / dynamique de désobéissance

Ce qui a moins bien marché :

- Message critique sur l'accord pas très audible
- Encore beaucoup de gens blasés y compris dans les milieux sensibilisés
- Thème des emplois climatiques n'a pas vraiment émergé

Pistes

- Actions en justice
- Centrer lutte sur le thème de NDDL

Discussion sur les perspectives nationales et internationales en plénière

Premiers éléments comme base à la discussion :

- Sur le contexte international :

3 réunions internationales ont eu lieu pendant les deux semaines de la COP21 pour fixer une date de rendez-vous en 2016. Le processus de discussion a été long, avec beaucoup de doutes et inquiétudes sur la pertinence de garder une dynamique aussi large au niveau international. Il y a eu accord sur une réunion mi-février à Berlin

reposant sur le CAN, des mouvements Grassroots, et la Coalition Climat 21 (Juliette).

Après réflexion, il est apparu que les inquiétudes exprimées dans les réunions internationales renvoient à des divisions importantes, qui ont pu être nuancées par l'horizon commun de la COP21 mais qui en dehors de la COP rendent beaucoup plus difficile la création d'un espace aussi large. La réunion de Berlin risquait de creuser les fossés plutôt que de les résoudre, du fait notamment du manque d'une perspective partagée à l'échelle internationale.

Le groupe de facilitation a donc proposé de remettre à plus tard cette réunion pour aborder de façon constructive ce qui peut diviser le mouvement.

- Dates de mobilisation sur la table :

- Manif nationale à NDDL le 27 février.
- 28 février : manif nationale à Barjac sur les gaz de schistes
- Semaine d'action internationale de mai (en Allemagne action prévue dans les mines en dessous de Berlin), pour le moment pas d'action prévue en France à deux options : faire une action en France ; mobiliser en France pour aller participer à l'action en Allemagne.
- 1er et 2 octobre : action autour du nucléaire.

- Sur les dynamiques :

Dynamiques locales : pas besoin d'attendre l'évolution de la Coalition (au niveau national) pour poursuivre cette dynamique.

Pour répondre aux enjeux d'action/de désobéissance/de formation des militants et activistes, relevés le matin, plusieurs pistes existent :

- Action sur la plus grosse centrale à Charbon en France ; enjeux de terrain comme NDDL.
- Montélimar et Total (selon autorisation du tribunal sur permis ou non donné à Total)/gaz de schistes.
- Notion de coopération renforcée/emploi et climat : avec travail de fonds + outil de mobilisation

Discussion :

Autres dates de mobilisation :

- Marche le 5 juin à Bure
- Action les 1^{er} et 2 octobre à Flamanville.
- Enjeu de terrain en Lorraine où 6 autorisations de forage pour gaz de couche.
- GPII à Gonesse avec Europacity : ouverture d'un débat public du 15 mars au 30 juin, objectif = qu'un maximum d'organisations se mobilise sur ce débat public.
- Cette année : 30^{ème} anniversaire de Tchernobyl.

- CJA envie de faire des choses, volonté de créer liens avec extractivisme au Maghreb

Réflexions en cours quant aux suites à donner à la Coalition :

- Alternatiba et ANV COP21.

Alternatiba : phase de bilan en cours sur les deux ans écoulés et sur les suites à donner. 30-31 janvier : deux jours de réunion interne pour faire le bilan. 20 et 21 février : coordination des comités Alternatiba. A partir de là, idée plus précise de la suite. Concernant la Coalition : réflexion en cours mais idée qu'il faut laisser le temps aux organisations. Il faut garder un réseau d'échanges d'informations et d'appel des membres à renforcer les mobilisations.

Sur le processus ANV COP21, né dans les 6 mois avant la COP21 : breakfree de mai discuté, avec éventuellement une action dans le Sud-Ouest sur exploration pétrole en eau profonde dans l'Atlantique.

- Il faudrait un réseau de syndicalistes, favoriser des entrées sur la thématique climatique. Des énergies pourraient être mobilisées ; il pourrait être intéressant d'échanger entre organisations syndicales impliquées sur la méthodologie pour élargir.
- Pour continuer à travailler ensemble on ne peut pas se contenter d'un catalogue de dates ; ne pas laisser suspendu un certain nombre de réseaux qui se sont formés. Intéressant de connaître la réalité de ce qui s'est fait au niveau local.
- Importance d'avoir des relais pour diffuser (les organisations membres de la Coalition sont des sources d'information). Coalition comme espace d'échanges. Si tous les membres ne peuvent pas se mobiliser sur toutes les mobilisations, possibilité de relais.
- Coalition climat d'Angers : Week-end au vert pour prendre le temps de réfléchir et identifier ce qu'on a envie de faire ensemble. Proposition pour la Coalition : Etre une plateforme pour échange d'informations et permettre à ceux qui le souhaitent de se mobiliser.
- Il y aurait une contradiction à dire qu'on arrête la Coalition après la COP alors qu'on voulait que la COP ne soit pas l'alpha et l'oméga, et que l'on souhaitait s'en détacher.
- Aujourd'hui si on veut être cohérent avec le discours de justice climatique, nous devons créer une solidarité organique avec les quartiers populaires.
- Minimum pour la Coalition = passer le témoin aux marocains et à d'autres porteurs de luttes (Si on ne passe pas le témoin, deux inconvénients : une fois qu'on a sonné la trompette à Paris, le reste ne nous concerne plus ; l'Accord de Paris n'a rien décidé et donc potentiellement renvoyé aux prochaines COP toutes les questions qui fâchent ; l'avenir pour les populations les plus menacées va commencer à se discuter maintenant.)

Synthèse de la journée et propositions retenues

La CC21 a acquis une légitimité importante par le rassemblement large réalisé, le travail effectué et les mobilisations tenues malgré l'état d'urgence. Cette légitimité donne à la Coalition et à l'ensemble de ses composantes une responsabilité forte pour poursuivre l'engagement dans la construction d'un mouvement pour la justice climatique.

La CC21 qui s'est constituée en vue de la COP 21 et des mobilisations pour cette échéance doit redéfinir sa fonction. Cela doit faire l'objet de débats dans ses différentes composantes. Mais d'ores et déjà, trois idées semblent faire consensus parmi les présentes à cette assemblée :

- besoin d'un « espace pour la justice climatique »
- qui aide aux mobilisations, aux actions en lien avec les enjeux climatiques et la justice sociale, qui leur donne de la visibilité, qui contribue à la construction de rapports de forces pour la justice climatique
- qui soit un lieu de confrontations, d'échanges d'analyses et d'expériences, qui aide aux débats et à la réflexion de ses diverses composantes... C'est tout l'intérêt d'avoir un espace composé d'acteurs sociaux divers, qui n'ont pas nécessairement le même point de vue, la même fonction, le même champ d'intervention, mais partagent la volonté de construire ce mouvement pour la justice climatique.

L'importance des Collectifs locaux a été soulignée. Il y a nécessité de :

- mieux connaître ces collectifs et leurs activités : les collectifs présents à l'AG ont indiqué que d'ores et déjà, ils avaient prévu des initiatives en 2016, s'appuyant sur les acquis de ce qu'ils ont fait en 2015 ;
- mieux articuler les réflexions et décisions nationales avec le travail des collectifs locaux.

L'ancrage sur le terrain, au plus près des réalités locales sera décisif pour construire ce mouvement pour la justice climatique : partir des préoccupations des populations, des résistances locales. Il est indispensable de poursuivre le travail engagé par la CC21 en 2015 avec des militant-es et collectifs sur « les quartiers populaires ».

Une nouvelle AG nationale sera convoquée d'ici mi-avril afin de prendre les décisions concernant le devenir de la CC21 et son objet. Ce sera l'occasion de traiter différents points :

- comment on construit un mouvement pour la justice climatique en France
- quel espace ? quelles composantes ? quelle place des collectifs locaux ?
- son lien avec le niveau international
- son nom

- son fonctionnement, ses moyens.

Toutes les composantes intéressées doivent avoir une réflexion large à partir du bilan de la CC21, mais surtout en intégrant l'idée qu'il y a urgence à construire ensemble un mouvement large et inclusif pour la justice climatique.

D'ici là, la CC21 donnera de la visibilité aux mobilisations qui ont été présentées lors de cette AG et qui sont portées par différents membres de la CC21, et notamment :

- NDDL
- Gaz de schistes
- Mobilisations anti-extractivites de mai
- EPR (octobre)

La CC21 d'ici la prochaine AG ne s'exprimera pas publiquement (communiqués de presse) mais utilisera les différentes listes internes pour donner la visibilité de ces mobilisations.

Les « coopérations renforcées » sur des thématiques portées par des membres de la CC21 doivent se développer en son sein : sur la question de l'emploi et de la transition écologique, plusieurs organisations ont indiqué leur volonté de démarrer ce travail en y mettant des moyens rapidement.

Il a été demandé qu'un travail de « passage de relais » soit fait en direction des associations marocaines et de la société civile au Maroc en vue de la COP 22. Une réunion, à l'initiative de l'Association des Marocains en France, doit se tenir le 2 février (heure et lieu à confirmer), dans ce sens.

Sur le plan financier, il a été rappelé que toutes les organisations qui se sont engagées dans la CC21, sont solidairement responsables vis-à-vis du CRID (responsable financier de la CC21) des engagements financiers jusqu'au bilan financier définitif et jusqu'au solde de toutes les dépenses. Et cela, quel que soit le choix de ces organisations quand au maintien ou non de leur engagement de la CC21 (ou de la forme qui sera décidée lors de la prochaine AG).

La synthèse de cette AG sera envoyée à toutes les composantes de la CC21 (y compris celles qui se sont mises en retrait), pour alimenter leur réflexion et les inviter à les faire partager lors de la prochaine AG.